

Module provincial et territorial des ressources humaines du Compte satellite du tourisme, 2015

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mercredi 7 juin 2017

Le tourisme a été à l'origine d'environ 1,8 million d'emplois au Canada en 2015, ce qui représente une hausse de 2,6 % par rapport à 2014. Toutes les provinces et tous les territoires ont ajouté des emplois dans les industries du tourisme en 2015, à l'exception des Territoires du Nord-Ouest (-3,8 %), du Nouveau-Brunswick (-0,9 %) et de Terre-Neuve-et-Labrador (-0,3 %).

C'est au Yukon (+4,7 %) que le taux de croissance a été le plus élevé, suivi de l'Alberta (+4,1 %) et de l'Ontario (+3,8 %). À l'échelle nationale, la croissance de l'emploi a été plus rapide dans les industries du tourisme (+2,6 %) que dans l'ensemble de l'économie (+1,0 %).

Le secteur du tourisme représente près du dixième de tous les emplois au Canada

La part des emplois du secteur touristique dans le marché du travail canadien était de 9,7 % en 2015. Cette proportion est relativement stable, se chiffrant à 9,5 % en moyenne depuis 1997.

C'est au Yukon que la part des emplois dans le secteur du tourisme était la plus élevée, soit 13,5 %. La Colombie-Britannique suivait de près, sa part étant de 13,2 %. Le Nunavut affichait la part la plus faible (7,2 %), suivi de la Saskatchewan (8,3 %) et du Nouveau-Brunswick (8,5 %).

La semaine moyenne de travail était plus courte dans le secteur du tourisme que dans le reste de l'économie

Les heures hebdomadaires moyennes travaillées par emploi dans les industries du tourisme ont augmenté de 0,7 % au Canada en 2015, pour s'établir à 29,7 heures par semaine, comparativement à 32,8 heures pour les emplois dans l'ensemble de l'économie.

Le nombre d'heures travaillées par semaine était le plus élevé dans les Territoires du Nord-Ouest (31,9 heures), à Terre-Neuve-et-Labrador (31,5 heures) et au Yukon (31,4 heures), tandis qu'il était le plus faible au Manitoba (29,1 heures) et au Québec (29,1 heures).

Dans toutes les provinces et tous les territoires, la semaine moyenne de travail était plus courte dans le secteur du tourisme que dans le reste de l'économie.

La rémunération horaire moyenne dans le secteur diminue

La rémunération horaire moyenne dans les industries du tourisme du Canada a baissé de 0,4 % en 2015 pour s'établir à 20,83 \$, tandis que le taux horaire moyen pour l'ensemble de l'économie a augmenté de 1,7 % pour se chiffrer à 34,62 \$. Bien que l'augmentation la plus importante à l'échelle nationale ait été observée à l'Île-du-Prince-Édouard (+5,4 %), la province affichait la rémunération la plus faible, soit 14,19 \$ l'heure. La rémunération horaire moyenne dans les industries du tourisme de Terre-Neuve-et-Labrador (+0,8 %) a progressé pour une 14^e année consécutive.

C'est au Yukon (-4,1 %) et au Manitoba (-2,4 %) que la rémunération horaire a diminué le plus rapidement.

Ayant enregistré un taux de rémunération horaire moyen de 31,84 \$, le Nunavut se situait au premier rang, suivi des Territoires du Nord-Ouest (30,18 \$). Dans ces deux territoires, cependant, le taux horaire moyen a baissé en 2015.



Les travailleurs occupant un emploi d'employé dans les industries du tourisme gagnaient en moyenne 18,51 \$ l'heure. Les hommes recevaient un salaire horaire moyen de 20,75 \$, tandis que les femmes recevaient 16,18 \$. Cet écart salarial peut s'expliquer en partie par les différences possibles de répartition des sexes parmi les industries, les groupes d'âge et les statuts d'immigration. Par exemple, dans l'industrie du transport, où le salaire horaire moyen était de 31,87 \$, les hommes occupaient 67,8 % de tous les emplois salariés.

Dans toutes les provinces et tous les territoires du pays, la rémunération horaire dans les industries du tourisme n'a pas atteint ni dépassé la rémunération horaire moyenne de l'économie provinciale ou territoriale dans son ensemble. C'est au Nunavut que l'écart le plus important a été observé dans la rémunération horaire des industries du tourisme par rapport à l'économie locale (31,84 \$ comparativement à 51,14 \$), tandis que le Québec affichait l'écart le plus faible (20,44 \$ comparativement à 31,83 \$).

Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de travailler à temps plein dans le secteur

Les emplois d'employés représentaient 92,7 % de tous les emplois dans les industries du tourisme. Cette proportion est relativement stable, se chiffrant à 92,2 % en moyenne depuis 1997.

En 2015, les femmes occupaient 52,2 % des emplois d'employés dans les industries du tourisme. Du total d'emplois d'employés occupés par des hommes dans le secteur touristique au Canada, 67,7 % étaient des emplois à temps plein, comparativement à 60,5 % des emplois occupés par des femmes. Le travail autonome à temps plein représentait 61,1 % de l'ensemble du travail autonome.

Les travailleurs plus jeunes détiennent un tiers des emplois d'employés dans le secteur

Les travailleurs plus âgés, c'est-à-dire ceux de 45 ans et plus, occupaient une plus grande part des emplois d'employés dans les industries du tourisme des Territoires du Nord-Ouest (46,8 % des emplois d'employés) et du Yukon (39,8 %). Le Nunavut (16,8 %) et la Saskatchewan (22,1 %) affichaient les taux les plus faibles de travailleurs plus âgés.

À l'échelle nationale, les travailleurs plus âgés occupaient 30,3 % des emplois d'employés dans les industries du tourisme, tandis que les jeunes travailleurs, c'est-à-dire ceux de 15 à 24 ans, occupaient 33,5 % des emplois d'employés.

C'est à l'Île-du-Prince-Édouard (38,4 %), en Saskatchewan (37,8 %) et au Manitoba (37,2 %) que les jeunes travailleurs occupaient une plus grande part des emplois d'employés. Les territoires affichaient les taux les plus faibles de jeunes travailleurs, menés par les Territoires du Nord-Ouest, où 17,0 % des emplois salariés étaient occupés par des jeunes travailleurs, suivis du Yukon (25,0 %) et du Nunavut (27,9 %).

Un quart des emplois dans le secteur du tourisme sont détenus par des travailleurs immigrants

Les travailleurs immigrants occupaient 25,9 % des emplois d'employés dans les industries du tourisme au Canada. Cette proportion était plus élevée en Colombie-Britannique (32,2 %), en Alberta (30,9 %) et en Ontario (30,3 %).

Les travailleurs immigrants étaient moins nombreux dans les provinces de l'Atlantique. À Terre-Neuve-et-Labrador, les travailleurs immigrants occupaient 3,1 % des emplois d'employés dans les industries du tourisme, tandis qu'ils représentaient 5,2 % des travailleurs dans les industries du tourisme au Nouveau-Brunswick et 5,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

Note aux lecteurs

Le module provincial et territorial des ressources humaines du Compte satellite du tourisme est financé grâce à une entente de partenariat conclue avec RH Tourisme Canada. Il offre des statistiques à jour et fiables sur les ressources humaines dans le secteur du tourisme. Les estimations comprennent des données pour le Canada et l'ensemble des provinces et territoires de 1997 à 2015.

Le module des ressources humaines fournit le total des heures travaillées, la rémunération et les emplois dans les industries du secteur du tourisme, et comprend les emplois attribuables à la demande touristique et non touristique. Ces renseignements diffèrent des données sur l'emploi dans le secteur du tourisme présentées dans les Indicateurs nationaux du tourisme et dans le Compte satellite du tourisme, qui tiennent compte uniquement des emplois directement attribuables à la demande touristique. Ces variables sont agrégées en cinq groupes d'industries : le transport, l'hébergement, les services de restauration, les loisirs et les divertissements ainsi que les services de voyages.

Les emplois d'employés sont définis comme les emplois pour lesquels l'employeur doit remplir un relevé T4 de l'Agence du revenu du Canada. Les emplois pour lesquels les travailleurs sont rémunérés au moyen de pourboires ou de commissions sont également compris.

Les emplois de travailleurs autonomes comprennent les emplois occupés par les propriétaires actifs d'entreprises non constituées en société et les membres de leur ménage qui travaillent sans salaire ni traitement (p. ex. les travailleurs familiaux non rémunérés).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 1910.

Le module [Système des comptes macroéconomiques](#) offre un portrait à jour des économies nationale et provinciales et de leur structure.

Le *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-607-X)* est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques (13-606-G)* est aussi accessible. Cette publication sera mise à jour pour demeurer pertinente.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).